Le décès du locataire et l'abandon du logement

Le décès du locataire et l'abandon du logement vont avoir des conséquences juridiques et pratiques pour le bailleur.

Outre, que le bail pourra être transféré à certains membres de la famille ou de proches, le bailleur pourra être confronté à la nécessité de récupérer le logement en cas de résiliation de bail consécutif à un abandon ou à un décès.

Cette reprise du logement nécessite de recourir à des procédures judiciaires adaptées, notamment lorsque le logement est garni de meubles.

Programme édité le 24/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
3 heures et 30 minutes	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
90 %
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Responsables de la gestion locative et des agences, chargés des contrats de location

PRÉREQUIS
aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets.
Echanges sur les conséquences pratiques et à partir des questions des participants.
Un support pédagogique est remis à chaque participant.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Des cas pratiques et exercices seront mis en œuvre tout au long de la formation. Un QCM sera soumis individuellement à chaque participant au début et à l'issue de la formation pour mesurer la progression et vérifier que le niveau atteint correspond aux objectifs.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Analyser la situation du candidat au transfert de bail
- Connaître les conséquences sur le bail en cas de décès du locataire ou d'abandon du logement
- Identifier les procédures judiciaires à diligenter

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

Le décès du locataire et ses conséquences sur la poursuite du bail
- Définition
- Les bénéficiaires du transfert de bail en cas de décès du locataire
- Les conditions juridiques du transfert de bail
- La facturation en cas de transfert de bail

La résiliation du bail suite au décès

Reprise du logement suite au décès du locataire
- Les différentes procédures
  - en l'absence d'héritiers connus
  - en présence de successibles connus
  - la saisine de la DNID (domaines)
  - le sort des meubles

Le décès par mort violente et la mise sous scellés du logement
- L'indemnisation du bailleur

La reprise du logement en cas d'abandon par le locataire (loi BETEILLE)
- Définition de l'abandon (départ à la cloche de bois)
- Traitement juridique

=> Les actes de procédures seront commentés et remis aux stagiaires.

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif : 400€ HT (TVA 20%)
sont inclus : les supports pédagogiques

Inscriptions multiples : remise de 10% sur le 2eme inscrit et suivants (du même organisme).

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

05/01/2027 au 05/01/2027
14/05/2027 au 14/05/2027
06/09/2027 au 06/09/2027